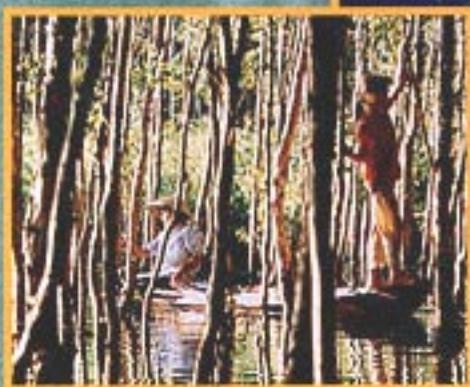


Terre, mer et sociétés

**À la recherche
d'un équilibre
durable**



**ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DANS LES RÉGIONS CÔTIÈRES ET LES PETITES ÎLES**

*plate-forme pour une action intersectorielle,
en vue d'élaborer des « pratiques éclairées »*



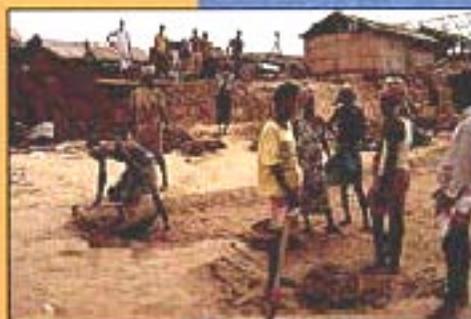
Régions côtières et petites îles

Quel est l'enjeu ?



Leur importance

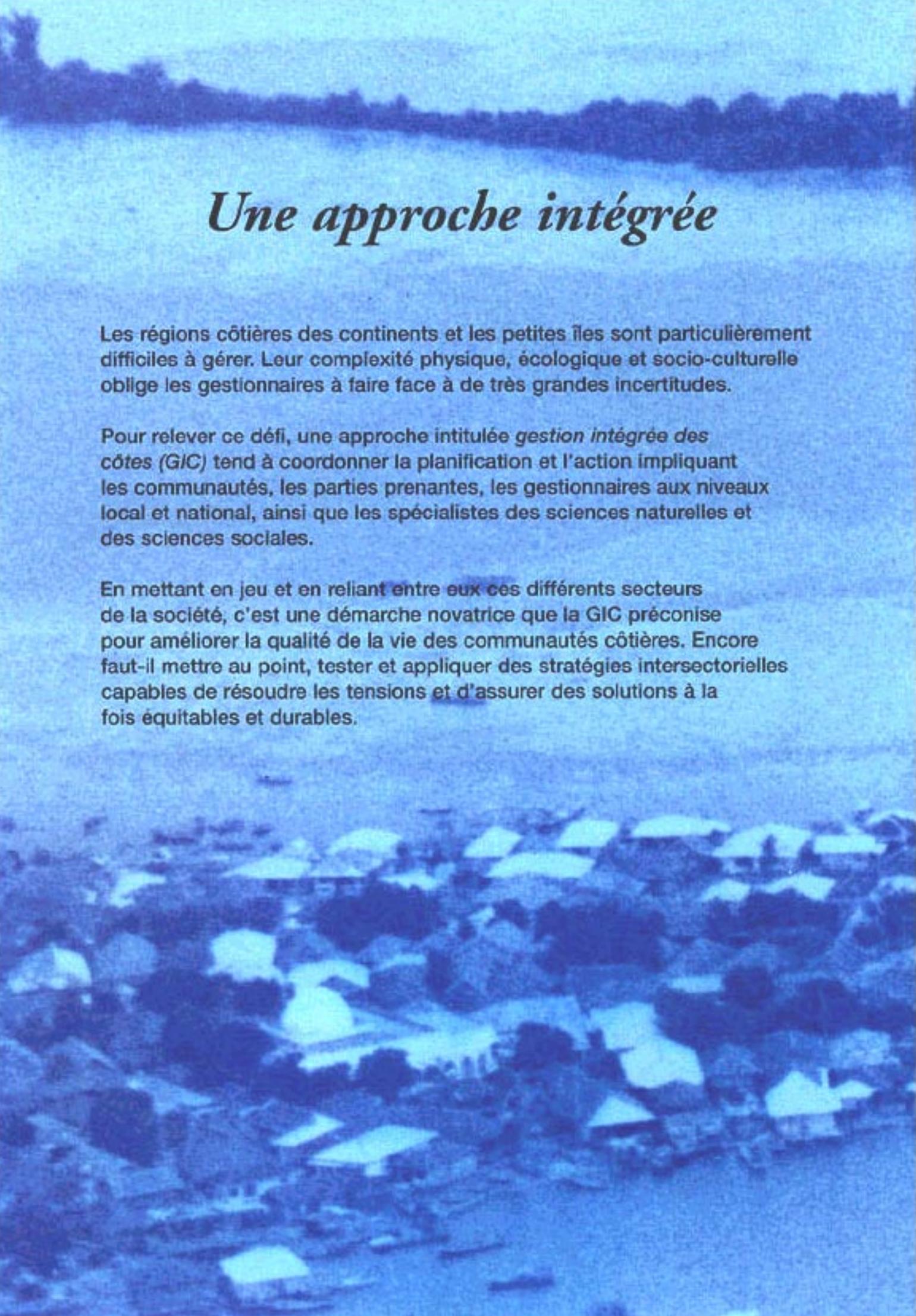
- Lieux de rencontre de populations d'origines variées, les côtes abritent de véritables mosaïques humaines au point de vue social et culturel.
- Une grande partie des écosystèmes les plus divers, les plus complexes et productifs de la Planète se trouvent dans les régions côtières.
- Les ressources côtières constituent une grande part de la sécurité alimentaire du monde.
- Étant exclusivement formées de régions côtières, les îles suscitent et entretiennent des paysages sociaux, culturels et écologiques tout à fait originaux.
- En tirant le meilleur parti de ressources restreintes, les petits États insulaires en développement (SIDS) montrent l'exemple d'un mode de vie dans un milieu limité mais ouvert à la mondialisation.



Frictions et inégalités

- Quelque 60% de la population mondiale vit dans un rayon de 60 km de la mer, et cette proportion passera probablement à 75% d'ici l'an 2025.
- Sur les 23 mégalofoles du monde, 16 sont situées dans la bande côtière.
- Une concurrence croissante pour des ressources en voie de raréfaction et une disparité toujours plus grande entre riches et pauvres font des zones côtières des foyers potentiels de conflit.
- Le tourisme, première industrie mondiale par sa vitesse de croissance, soumet les populations côtières et insulaires et leur environnement à une pression excessive.
- Pour les communautés locales, la difficulté de gérer leurs ressources côtières est aggravée par la mondialisation de l'économie.





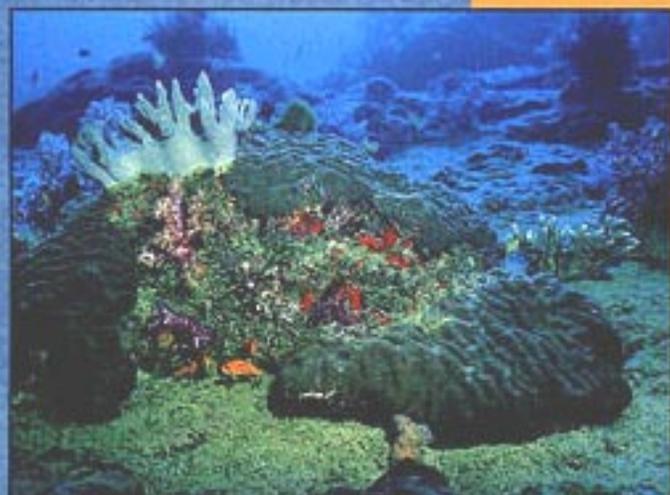
Une approche intégrée

Les régions côtières des continents et les petites îles sont particulièrement difficiles à gérer. Leur complexité physique, écologique et socio-culturelle oblige les gestionnaires à faire face à de très grandes incertitudes.

Pour relever ce défi, une approche intitulée *gestion intégrée des côtes (GIC)* tend à coordonner la planification et l'action impliquant les communautés, les parties prenantes, les gestionnaires aux niveaux local et national, ainsi que les spécialistes des sciences naturelles et des sciences sociales.

En mettant en jeu et en reliant entre eux ces différents secteurs de la société, c'est une démarche novatrice que la GIC préconise pour améliorer la qualité de la vie des communautés côtières. Encore faut-il mettre au point, tester et appliquer des stratégies intersectorielles capables de résoudre les tensions et d'assurer des solutions à la fois équitables et durables.

La réponse de l'UNESCO



Lancée en 1996, l'initiative *Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI)* répond à la demande d'approches intégrées pour traiter de grands problèmes dans le domaine côtier. L'objectif général est d'aider les États membres à réaliser un développement écologiquement rationnel, socialement équitable et culturellement approprié de leurs régions côtières.



L'UNESCO met à profit l'expérience de ses secteurs des sciences naturelles et des sciences sociales – y compris la Commission océanographique intergouvernementale, le Programme international de corrélation géologique, le Programme hydrologique international, le programme l'Homme et la biosphère et le programme sur la Gestion des transformations sociales – ainsi que l'acquis de ses secteurs de la Culture, de la Communication et de l'Éducation, et leurs réseaux de partenaires dans plus de 180 pays.



Vers une culture de pratiques éclairées

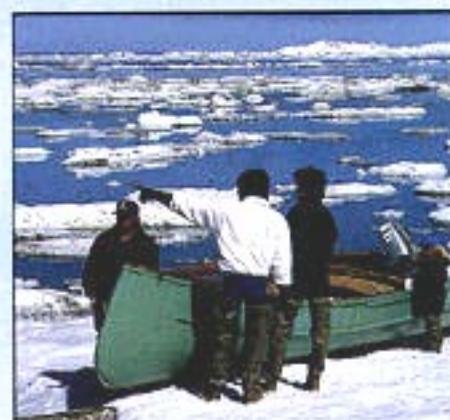
La mise en œuvre de l'initiative CSI passe essentiellement par l'exécution de projets pilotes s'appuyant sur les sciences naturelles et les sciences sociales, ainsi que sur les connaissances et les pratiques locales.

Parmi les thèmes clés on peut citer :

- la gestion intégrée de l'eau douce dans les îles et les villes côtières,
- le soutien aux communautés côtières et la sauvegarde de la diversité biologique dont elles tirent leur subsistance,
- les migrations des zones rurales vers les villes et la qualité de l'environnement des établissements côtiers,
- les répercussions sociales de l'érosion côtière et de l'élévation du niveau de la mer.

Quoique ciblées, ces activités sont des points d'entrée pour aborder, de proche en proche, des problèmes de gestion plus complexes. Le réseau en expansion de chaires UNESCO et le jumelage d'universités consacrées aux affaires côtières permettent de renforcer la formation en matière d'interdisciplinarité et d'approches intégrées.

Les leçons tirées de ces actions préparent le terrain pour l'élaboration de « pratiques éclairées » en vue du développement durable des régions côtières et des petites îles.



Base de l'action

Les besoins spécifiques des régions côtières et des petites îles sont mis en relief dans des recommandations et des plans d'action formulés par de grandes conférences intergouvernementales.

- *Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro 1992)*
La Déclaration de Rio et l'Action 21 préconisent le recours à la gestion intégrée des côtes comme principe d'action.
- *Convention sur la diversité biologique (en vigueur depuis 1993)*
Les objectifs et les accords visent la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le partage des profits et l'accès à l'information et à la technologie.
- *Conférence mondiale des Nations Unies sur la mise en valeur durable des petits États insulaires en développement (La Barbade 1994)*
Ces États sont considérés comme particulièrement exposés aux dangers et aux pressions du développement non durable en raison de leurs petites dimensions et de leur isolement.
- *Sommet mondial du développement social (Copenhague 1995)*
Il officialise le principe selon lequel le développement économique et social, d'une part, et la préservation de l'environnement, de l'autre, sont des objectifs complémentaires.
- *Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres (Washington 1995)*
Il précise les principales menaces que font peser les activités déployées dans le milieu terrestre sur la santé, la productivité et la biodiversité du milieu marin.
- *Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Istanbul 1996)*
Elle entérine les objectifs et les recommandations universels garantissant un abri adéquat pour tous et la nécessité de rendre les établissements humains plus sûrs, sains, équitables et durables.
- *Sommet mondial de l'alimentation (Rome 1996)*
Prenant acte du fait que des millions de personnes ne peuvent satisfaire leurs besoins nutritionnels de base, la Déclaration sur la Sécurité alimentaire mondiale réaffirme le droit universel à une vie à l'abri de la faim.



Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15, France
courrier électronique : csi@unesco.org site web : <http://www.unesco.org/csi>
Fax : +33 1 4568 5808